



Mission régionale d'autorité environnementale

Martinique

Paris La Défense, le 25 septembre 2019

Compte-rendu et relevé de décisions de la réunion du 25 septembre 2019 de la MRAe Martinique. La réunion a été organisée sous forme de visio-conférence.

Participants :

MRAe : José Nosel, membre associé et Thierry Galibert, président de la MRAe

DEAL Martinique : Joël Figueres

Ordre du jour :

1- Point soumis à délibération de la MRAe :

- Avis 2109 APMRA5 de l'autorité environnementale sur la reprise / extension du réseau pluvial de l'anse l'étang - Tartane - Trinité" porte par Cap Nord / AUE LsE

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le 17 septembre 2019 à 16h31 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter l'avis ci-joint.

- Avis 2019 APMAR6 de l'autorité environnementale sur le transfert des installations Antilles Gaz – commune du Lamentin.

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le 17 septembre 2019 à 16h31 (heure de métropole).

Les échanges n'ont pas permis la validation du projet. Celui-ci sera adopté ultérieurement, par voie de délégation, après prise en compte des observations à venir de J.Nosel sur le projet.

2 - Rappel sur les dossiers en cours-échéances futures.

- pour la séance programmée au 18/10

- PLU du Robert
- PLU du Lamentin
- modification du PLU du Carbet
- ***pour une séance à programmer en Novembre***
- schéma régional de raccordement des EnR
- PLU du Saint-Esprit

nb : un avis sur un projet de centre commercial au Lamentin sera traité par délégation (échéance au 9/11).

le président de la MRAe

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Galibert', with a long horizontal stroke extending to the right.

Thierry Galibert